Communiqué officiel Autorisation d'exercer au Sénégal

L'Organisation des jeunes pour l'Union européenne et africaine a le plaisir de porter à la connaissance de la jeunesse sénégalaise, des autorités nationales, des organisations internationales résidentes, des organisations non gouvernementales du Sénégal, de la presse sénégalaise, africaine et internationale, que par arrêté N° 2021-037229 du 25 novembre 2021, la République du Sénégal a accordé à l'OJUEA, une autorisation officielle d'exercer ses activités sous le statut d'organisation étrangère.

Le Président de l'OJUEA, Monsieur Gabriel MVOGO salue cette décision des autorités sénégalaises. Il présente ses vifs remerciements à Monsieur Amadou SY, Gouverneur, Directeur général de l'administration territoriale.

Au nom des jeunes d'Europe et d'Afrique, le Président exprime sa profonde gratitude à toutes les directions gouvernementales qui ont travaillé à l'aboutissement de cette autorisation spéciale au Sénégal.

L'Organisation des jeunes pour l'Union européenne et africaine s'engage à respecter les clauses qui régissent ses statuts internationaux et ceux de l'arrêté N° 2021-037229 du 25 novembre 2021. Elle réaffirme sa volonté à travailler au Sénégal avec les jeunes, pour les jeunes et avec le soutien des institutions nationales et internationales.

En rendant hommage à Monsieur Antoine Félix Abdoulaye DIOME, ministre de l'Intérieur, Monsieur Gabriel MVOGO et le bureau exécutif de l'OJUEA saluent les politiques d'inclusion des jeunes au Sénégal. Dans le cadre de la présidence sénégalaise de l'Union africaine 2022-2023, l'OJUEA exprime sa volonté et sa disponibilité, de concert avec la jeunesse sénégalaise, pour accompagner la réalisation de projets panafricains portés par Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

De cette reconnaissance, l'Organisation des jeunes pour l'Union européenne et africaine lance un appel solennel à la jeunesse sénégalaise pour l'unité dans le travail au Sénégal.

En rappel, l'OJUEA est une organisation internationale non gouvernementale dont le siège administratif est en France sous le Siret : 88228445800016. Enregistrée auprès de l'Union européenne au numéro 911550334439-78 du Registre de transparence de la Commission européenne, elle est membre observateur près de l'Union parlementaire africaine. Elle a respectivement les statuts d'organisation de jeunesse du Fonds européen de la jeunesse et de membre signataire du Pacte mondial des Nations unies.

Ce communiqué officiel est fait et signé à Paris pour large diffusion.

Monsieur Quentin COURNIL, Directeur général de la communication